



ORDRE DU JOUR

Conseil d'établissement (séance ordinaire)
École Laurier (délocalisée)
LE MARDI 8 OCTOBRE 2024 à 19h via TEAMS

1. Mot de bienvenue
 - 1.1. De la direction (1 minute)

G. Comtois :
MERCI DE VOTRE PRÉSENCE, EMPHASE SUR LA SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE, IMPORTANCE DE RESPECTER LES DÉBARQUADÈRES SUR LAJEUNESSE. REMERCIEMENT À LA RDLT9 POUR LEUR PARTICIPATION
 - 1.2. Président sortant (1 minute)

D. Quirion
MERCI DE LA GRANDE PARTICIPATION À LA VIE DE L'ÉCOLE. BELLE PARTICIPATION À L'aga 2024 ET AU SOUPER BÉNÉFICE (ENVIRON 2800\$ AURAIT ÉTÉ AMASSÉ À CONFIRMER)
2. Ouverture de la séance/ vérification du quorum (1 minute)

Quorum constaté à 19h08

Sont présent.es :

Gabriel Comtois
Isabelle Picone
David Quirion
Ann Gaboriault
Anne-Sophie Florentin
Stéphanie Colonnette

Caroline Dostie
Thierno Diallo Souley
Fred Carle
Claudine Caron
Marie-Claire Daneault
Annick Paul-Hus

Marie-Josée Payette
Alice Poirier-Ostiguy
Maude Chevanelle-B.
Jonathan Villemenius
Romina Feller

Sont absent.es :

Chantal Payette
Josée Charrette
Sarah Aouad

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (1 minute)
Proposé par : Ann Gaboriault
Appuyé par : Maude Chevanelle-B.
4. Approbation du procès-verbal de l'AGA 2023 (procédure exceptionnelle) (2 minutes)
Point reporté à la prochaine séance : document non disponible
5. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du 4 juin 2024 (2 minutes)
Point reporté à la prochaine séance : document non disponible
6. Présence du service des ressources matérielles du CSSDM (info-travaux)

Stephen Tessier et Anne-Marie Boucher du CSSDM :
 - RETARD ACCUMULÉ, EN REFLEXION SUR LES MOYENS. Aucun échéancier prévu pour le moment.
 - Info-travaux aux 2 mois. Un sera publié ce mois-ci et le prochain pour décembre 2024. Aucun déménagement prévu pour l'année scolaire 2024-2025. Nous resterons dans l'école Lajeunesse jusqu'à la relocalisation.
7. Parole au public (sujet et question) (5 minutes)
 - Pas de question du public
8. Présentation des membres du conseil d'établissement (10 minutes)
 - Tour de table de tous les membres
9. Démission de Sarah Aoud et élection d'un-e membre-parent (5 minutes)
 - Acceptation de la démission de Sarah Aoud pour des raisons personnelles
 - Frederic Carle est élu comme membre votant du CÉ ,
Proposé par Ann Gaboriault et appuyé par Faella Normandeau
10. Élection d'un-e président-e (5 minutes)
 - David Quirion est nommé président
 - Proposé par Frédérick Carle, appuyé par Thierno Diallo
 - Par acclamation
11. Élection d'un-e secrétaire (5 minutes)
 - Proposé par Anne-Sophie Jordan, appuyé par David Quirion (Fred Carle nommé à l'unanimité)
12. Élection d'un-e représentant-e au Comité de parents du CSSDM
 - Le CSSDM impose que 100% des rencontres soient en présentiel et les réunions auront lieu sur la rue Sherbrooke près du Stade Olympique. Ça sera 1 fois par mois, maximum aux

6 semaines, et ce, de 2h à 3h par rencontre. David Quirion se propose comme membre du comité de parent. Thierno appuie.

13. Élection d'un-e représentant-e substitut au Comité de parents du CSSDM

Les substituts proposés par David sont Romina et Ann. Adopté à l'unanimité.

14. Mot du membre de la Communauté (10 minutes)

Jonathan de RDLT9 prend la parole. Il indique que beaucoup de parents annulent la veille et avec la LPC, ils sont obligés de rembourser. Ça créé des défis complexes et financiers. Il espère que le CÉ en parle aux alentours pour encourager les inscriptions de dernière minute vu les places qui se libèrent dernière minute. Les camps de jour sont souvent les dernières bouées de plusieurs familles. Il se plaint qu'en 4 semaines, l'autobus n'est jamais arrivé à l'heure. Par conséquent, sur une activité de 45 minutes, ils leur restent souvent que 20-25 minutes d'activités alors ça contrarie les enfants et les parents. Les enfants qui sont présents sont retardés à cause de l'autobus. Ça puni les ponctuels. Thierno prend la parole. Il a appelé 7 fois le SDG et 3 fois l'école et il a fini par appeler la compagnie autobus Idéal. Il s'en plaint comme client parent. Le SDG a dit à Thierno que le SDG allait prendre disposition. Le 109 est toujours en retard. Pas nécessairement les autres. Jeudi prochain, ça devrait changer (ils n'ont pas dit quel changement, mais qu'il y aura un changement.) M. Comtois dit que c'est important que tout retard d'autobus doit lui être communiqué pour qu'il relaie les plaintes et accélère le dossier.

Ann pose une question à Jonathan sur 8 ou 9 enfants qui n'auraient pas de transport vers le RTL9. Jonathan dit que ça arrive environ 3 jours semaine.

15. Formation obligatoire destinée aux membres du conseil d'établissement (5 minutes)

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>

Tout nouvel administrateur doit avoir complété 100% de la formation avant le prochain CÉ et on doit envoyer une déclaration de foi au CSSDM que les membres parents uniquement ont complétés la formation.

Sujets nécessitant une décision (20 minutes)

15.1. Mise à jour de la Régie interne du CÉ 2024-2025

On devrait réduire les règlements généraux du CÉ le nombre de parents de 8 à 6. Proposé par Fred et appuyé par Alice. Frederick Carle a intervenu pour dire que les experts en éducation sont les profs et la direction. Pas les parents.

15.2. Calendrier des réunions du CÉ

Calendrier approuvé à l'unanimité (3 décembre et 5 juin seront en présentiel) les autres en TEAMS. On se garde l'option de faire des CÉ extraordinaire. Avec un calendrier imposé uniquement de 5. Voici les dates :

- 8 octobre 2024
- 3 décembre 2024
- 4 février 2025
- 1er avril 2025
- 5 juin 2025

Proposé : Alice et Stéphanie appuie.

15.3. Photos scolaire 2025-2026

Ça s'est très bien passé cette année. Gabriel Comtois félicite la flexibilité de la photographe sur la prise de tout le monde. Les profs sont contents du déroulement. Marie-Josée P. dit que ça se passe bien avec de belles photos. Elle souligne que la biblio de l'école c'est OK mais l'an prochain on devrait investir du temps avec enfants pour mieux expliquer comment on se comporte dans une bibliothèque. Donner des outils aux enseignants pour expliquer comment attendre aux enfants et les attentes des adultes responsables sur les lieux pour mieux veiller au calme à la bibliothèque afin que la bibliothèque soit bien rangée et respectueux pour tout le monde. Clarifier les attentes, bien comprendre les attentes des enseignants et des groupes. Maude recommande de faire des photos extérieures l'an prochain avec les feuilles et les arbres et que ça serait intéressant à revisiter l'an prochain. Ann ajoute que ça bien été quand on avait 2 parents par classe volontaire. La gestion de la classe ne devrait pas aller au photographe. Romina était bénévole et elle était le seul parent. La coordination des tâches était à redéfinir. Mais pour le choix de la photographe. (Soit le point de l'ordre du jour) devrait être elle qui revient. Gabriel Comtois propose de reporter le point de l'ordre du jour à une date ultérieure pour la re-nomination du choix 2025. Lorsque le choix de Vivian a été pris c'était pour de l'extérieur. Il aimerait que Chantal Payette ait plus de détails pour prendre plus de décisions. David résume les propos de tous adéquatement.

15.4. Sorties au service de garde 2024-2025

Point retiré de l'ordre du jour et reporté ultérieurement (date à déterminer)

15.5. Mandat de surveillance de budget à un membre

Les suivis de budget représentent environ 10h par année 5-6 rencontres de 30-40 minutes. David Quirion nommé. Proposé par Thierno, appuyé par Fred.

15.6. Retour sur Assemblée générale du 11 septembre 2024 (5 minutes)

On conserve la même méthode d'organisation pour 2025. C'était génial. Ann propose qu'on modifie la formulation de l'invitation, sinon tout le monde est unanime pour conserver la même

formule que 2024. Annick Paul Hus propose de peut-être de devancer de 15 minutes l'AGA afin de pas la rusher et que plein de parents attendent dans les classes sans que la rencontre parent prof commence plus tard et retarde. Isabelle Picone propose qu'on ferme les portes 15 minutes après le début de l'AGA et que ça rouvre pour les portes de la rencontre parent. Comme ça y'a moins de chaos continu.

16. Sorties éducatives (approbation)

Maude partage son écran et présente les sorties du préscolaire. David propose qu'on procède par cycle pour les résolutions. Novembre : prof Dino (coût à venir). 20 février les grands ballets canadiens (belle au bois dormant) on a été pigé dans la loterie ! payé par les fonds de l'école. 3.75\$ pour mi-mai et Monsieur Papillon. La sortie de fin d'année 22\$ par enfant + autobus à valider. Le 3 juin. Il y aurait des activités intra école préscolaire. La charge approximative serait de 40\$ déjà payé (erroné) + autobus à venir. Mme Daneault dit que ce n'est pas encore 100% payé. Une portion oui. Le reste est à déterminer. On reste dans le budget cotisation parent de toute façon. Caroline et Stephanie proposeur et appuieur.

1^{er} cycle : 1ere et deuxieme année présenté par MJ Payette. Ils auront jeunesses musicales, Éducazoo, maison théâtre Alice au pays des merveilles, rencontre d'auteurs de livres jeunesse, musée des beaux-arts. Ils seront chargés à concurrence de 35\$ par parent (max 40) pour l'ensemble de l'œuvre. Y'a pas eu d'argent demandé aux parents pour l'instant. À chaque sortie ça sera demandé PAR participant. Pas pour tous les enfants. Ann propose. Maude appuie.

2^e cycle :

Archéophone, VOX centre de l'image contemporaine, MAC, biodôme, neurone atomique, maison du théâtre et des sorties aux alentours de l'école. Contribution parents environ 45\$. Gabriel Comtois explique que les activités de 4^e année. Ils ont les mêmes activités (les 2 classes de 4) mais pas les mêmes dates. Il y a un atelier de bédéiste. Un Théatrophone. La maison de la culture Claude Léveillé, le MAC, les neurones atomiques, musée marguerite bourgeois, un jeu d'évasion, et la maison théâtre en plus des activités des alentours de l'école

3^e cycle : 5^e et 6^e année.

5^e année. Archéophone, cours d'opéra, la maison théâtre, le MAC et Ottawa ! on approuve tout sauf la visite à Ottawa pour l'instant. Ça ne dépasse pas le 40-45\$ sauf Ottawa. Thierno et Claudine proposent et appuient.

5 et 6^e e année : on ajoute écomusée musée d'histoire et citoyen, maison théâtre, opéra de Montréal, BANQ à toute vapeur, Mr Jadis – 1ere guerre mondiale + Mr Jadis Afrique du Sud.

Alice pose une question si on veut ajouter une activité payante si on doit repasser au CÉ. Monsieur Comtois répond que ça dépend de la nature de la sortie si elle est éducative ou obligatoire, ou autre. Selon la nature, Alice ramènera le sujet à l'ordre du jour ou non.

Proposition Ann et secondé par Alice.

Autres proposition 6^e année : Mr Jadis. 1^{ere} guerre mondiale. Maison théâtre – le problème avec le rose, les neurones atomiques – criminalistique + MBAM exposition + 1^{er} concerto OSM et la visite d'un artiste BD. Le budget est respecté. Claudine propose et appuyé par Anne Sophie.

Ajouter 16-17 juin : ajouter une journée classe verte et il faudra faire un financement pour ça.

MJ Payette : propose de présenter une activité de financement pour une sortie spéciale à l'extérieure en 2^e année avec un dodo. À la ferme d'André à Ormstown. 2 jours complets là-bas. Il y aurait un coût 224\$ par enfant pour que tout le plan ait lieu. Les 2 enseignantes ont fait un sondage et sur les 44 élèves sondés, 41 ont répondu positivement pour la sortie. 1 enfant intéressé mais non financièrement éligible. 2 sont incertains (de la même fratrie) vu les coûts. Les enseignantes se sont engagées à trouver du financement en organisant un bazar de jeux le 3 décembre à l'école afin de vendre leurs jeux et financer l'activité. L'argent amassé servirait à réduire le coût par enfant.

Ann propose la sortie. Maude appuie la sortie des 2^e année.

Claudine intervient pour demander des sorties et M. Comtois la réfère au point 17.5 de l'ODJ.

On ajoute le 3 décembre en présentiel à l'école Laurier.

17. Points d'information/rapports

17.1. OPP (5 minutes)

Ann prend la parole. La fête de la rentrée qui s'en vient. Il y aura une réunion avec les parents (45 parents ont levé la main pour du bénévolat. Soit 12 de plus que l'an passé. Ils vont faire un remue ménage tous ensemble. Annick Paul Hus ajoute qu'elle se propose pour aider aux projets de l'OPP. Alice ajoute qu'avec Anne Marie elles ont déjà commencé à regarder les idées pour la fête de l'année prochaine. Claudine ajoute une question sur les œuvres d'art proche de l'école si c'est lié au marché de Noël. Ann indique que ça devra être répondu à un autre CÉ. Ça doit être évalué.

La délocalisation est un impact majeur et direct qui s'étire. Laurier mère aurait énormément plus d'enfants. 2020-2021 on était 459 enfants... 184 à Lajeunesse... ça fait aucun sens. Ajoutons à ça les problèmes du transport St-Denis pour les activités. Ce poste est essentiel à conserver sujet rediscuté plus loin à 18.3). Plusieurs projets devront être mis à l'écart. Le SDG a appris ça vendredi dernier. La déclaration du 30 septembre a tué le projet. Il aurait fallu que 16 enfants viennent 1 jour de plus par semaine. Le chiffre dans l'année change plusieurs fois, donc le 30 novembre ça peut être très différent du 30 septembre... Gabriel Comtois ajoute le commentaire que si Josée s'en va, on va perdre une nombreuse quantité d'activités. On va passer d'école exceptionnelle à école « ordinaire » (rephraser pour fins du PV, mais c'est ce qui a été dit). Josée est un pilier sur nombreux projets. La subvention parle d'autour de 45 000\$.

17.2. Personnel enseignant (5 minutes)

Aucun commentaire particulier. Point retiré.

17.3. Service de garde (5 minutes)

Isabelle Picone prend la parole et ils ont eu une nouvelle la semaine dernière. Ça va avoir une incidence sur la communauté Laurier. Elle décide de lire un texte pour s'assurer l'exactitude des informations données. Une subvention ne sera pas renouvelée considérant qu'il y a moins d'enfants d'inscrits que d'habitude. Il manque 16 élèves et à cause de seulement 16 élèves, nous devons perdre une employée cruciale qui gère nombreux projets. Anne Sophie renforce sur l'incapacité des travaux de livrer en temps opportun qu'on passe de 400+ à 184- et qu'on puisse défendre le point de cette école. Mme Daneault propose qu'on devrait produire une lettre officielle avec plein de considérants appuyés par David Q au CSSDM pour mettre une pression lobby. Annick PH dit qu'on a écrit plein de lettres et que ça peu bougé à part pour le transport. Elle s'interroge que si la lettre ne donne rien, devrions-nous sortir une partie du fond 4 ? DQ précise que les parents finissent par payer pour les erreurs du CSSDM si on retire dans le fond 4. Le CÉ n'a pas à sortir un chèque. Chantal Payette peut faire des maths avec le budget avant cette étape de fond 4. Ann approuve l'idée d'une lettre directe. Elle propose que le syndicat s'implique pour aider à préserver le poste de Josée. Stéphanie intervient et demande à partir de quand c'est effectif. Le changement de chaise serait à partir du 21 octobre. Elle demande s'il y a d'autres leviers potentiels ? DQ explique que le rôle du CÉ se limite à un pouvoir d'avis / conseil. Plus on est pertinent, plus c'est lourd. Je demande après la lettre factuelle émise, s'ils continuent de refuser... si on peut aller médias ? ou écrire directement à Drainville au ministre ? et d'impliquer les parents dans un mouvement. MJ Payette propose que le CÉ s'engage à écrire la lettre rapidement. DQ explique que le CÉ donne un mandat à DQ d'écrire au CSSDM avec tous les considérants. MJ demande le vote : « que le CÉ donne un mandat à la présidence de faire un avis à propos de la décision de vendredi dernier selon l'article 100.0.1 de la LIP (correction 100(3) LIP) auprès du CSSDM de leur décision de couper le poste « classe principale » au sein du service de garde. On va ajouter les faits par jour + les explications de délocalisation à 400+ leur demandant d'annuler la décision. 12 sur 13 au PV pour le vote. Adopté et ça sera fait.

17.4. Communication courriel problématique (Ann)

Elle explique que si un parent envoyait au CSSDM un email avec un lien web, le système de sécurité bloquait TOUS les emails sans informer les expéditeurs de la non-réception. Ça avait été corrigé, mais Ann constate que le problème a recommencé et ça doit être corrigé pour une saine communication entre toutes les parties pertinentes aux courriels. On doit mettre une pression sur le CSSDM pour corriger la problématique. Le projet reviendra au prochain ordre du jour pour voir comment on peut régler ça avec eux.

17.5. Pérennité du fond 4

Il reste plus de 100 000\$ dans ce fond et Ann indique un malaise de facturer des parents pour des activités futures vu que c'est déjà collecté par les anciens parents. Seul le CÉ peut retirer des sous du fond 4 et les allouer ailleurs. Gabriel Comtois ajoute : 100.0.2 le CÉ peut constituer des comités pour l'exercice de ses fonctions. On pourrait fonder un comité pour fixer le projet à faire avec ce 100 000\$. Le comité pourrait émettre une recommandation au CÉ de comment le dépenser ou l'investir. DQ dit que c'est une bonne idée. Annick PH indique qu'on pourrait créer

un fond gérer par un comité pour s'assurer que ça soit équitable pour que chaque cycle soit équitable et qu'on dépense égal par niveau pour éviter les inégalités. MC Daneault dit que ça devrait plutôt être des projets porteurs pour l'école entière. Pas par demandes de groupes individuels. DQ propose de plutôt créer un comité pour se rencontrer une fois avant le prochain CÉ pour créer une politique ou des guidelines. En décembre on présente la politique au CÉ. Si elle est bonne on l'approuve, sinon on repart la travailler, et en février on a la nouvelle politique pour l'investissement de ce 100 000\$. Il indique que le prof de musique pourrait postuler sur ce fond. Gabriel dit que l'idée du 3200\$ de monsieur de musique pourrait être voter rapidement par courriel avec une présentation complète écrite. On le dépose au prochain CÉ mais ça serait pré approuvé par email. On ne veut pas bloquer son projet pour attendre une politique en février. DQ propose de créer un comité pour créer une politique pour le prochain CÉ. Fred va présider le comité un minimum 2 parents, 2 profs, 1 direction. Comité de gestion du fond 4 sera le nom du comité. Thierno propose et Marie Claire appuie. DQ va faire un appel à tous. Ça sera paritaire dans la règle de nomination. DQ va composer le comité par courriel.

18. Sujets divers

Problématique de tentes d'itinérances près de l'école en rénovation et surplus de graffitis. Un parent nous demande de voir si on peut intervenir pour approcher le SPVM pour vérifier la situation et progresser l'amélioration de la situation (Vanessa maman en 4^e année et la maman de Estelle en 1^{ere} année sont impliquées sur la question) ... DQ informe de la situation sans qu'on n'ait rien à décider, mais afin de l'informer pour préparer le retour de l'an prochain.

La rue à Laurier mère est fermée à cause des travaux. (MJ Payette amène le sujet) est-ce que le CSSDM va parler de cette fermeture de rue va affecter l'école. DQ va demander au parent de préciser sa pensée. Ça va revenir à l'ODJ

19. Levée de la séance à 22h26.